FRC 3, 24640

24640

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 126,17

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution de la loi du 21 nivôse, an 3,

PAR MIRANDE,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

PAR décret du 26 germinal dernier, la Convention nationale a nommé quatre de ſes membres pour ſe tranſporter ſur les principales routes de la République, conſtater l'état des différens relais, remédier aux abus qui ſe ſont introduits dans le ſervice des relais, prendre, de concert avec les autorités conſtituées, toutes les meſures exigées, tant par les circonſtances que par les différentes localités, pour remonter les relais & les approviſionner, examiner l'état des bureaux des meſſageries & ceux des directeurs des poſtes aux lettres, & informer du tout le comité des tranſports,

ainſi que des ſecours & indemnités qu'ils auront accordés aux différens titulaires de relais.

En conſéquence de ce décret, il a été fait une diviſion en quatre parties du territoire de la République. La quatrième diviſion m'a été attribuée ; elle a été formée des départemens de Seine-&-Marne, Loiret, la Nièvre, l'Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Eure-&-Loire, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-&-Loire, Sarthe, Loir-&-Cher, Yonne, Vendée, Deux-Sèvres, la Vienne, Indre-&-Loire, Indre, Cher, Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Dordogne, Corrèze & Lot.

Je ſuis parti de Paris le 8 floréal, ayant avec moi un ſecrétaire & un inſpecteur général des poſtes. Auſſitôt que j'ai eu connoiſſance du décret qui rappeloit dans le ſein de la Convention nationale tous les repréſentans en miſſion, je me ſuis rendu à la Convention, où j'ai été de retour le 20 meſſidor.

Dans le cours de ma miſſion, j'ai entretenu une correſpondance active avec le comité des tranſports ; je lui ai rendu compte des arrêtés que j'ai pris, des ſecours & indemnités que j'ai accordés aux maîtres de poſtes, & je lui ai fait part des obſervations particulières que m'avoient mis dans le cas de faire les connoiſſances & les renſeignemens que j'avois pris ſur le ſervice des poſtes.

Recette.

J'ai reçu à la tréſorerie nationale, en vertu d'un mandat du comité des inſpecteurs de la ſalle, trente mille livres, ci . . . . . 30,000 l. ſ.

Dépense.

Frais de route, y compris nourriture du ſecrétaire & de l'inſpecteur général des poſtes, & diverſes petites dépenſes néceſſaires & d'uſage, du nombre deſquelles ſont des ſecours donnés à des indigens . . . . . 21,708 l. 5 ſ.

J'ai employé en graiſſage des roues, réparations à la voiture & un harnois. . . . 619

22,327 l. 5 ſ.

BALANCE.

Recette	30,000 l.	f.
Dépense	22,327	5

Partant, ma recette excède ma dépense de . . . . . 7,672 l. 15 f.

J'ai remis cette somme de 7672 liv. 15 f. au bureau des mandats, pour solde, & il m'en a été fourni quittance.

Signé, PETITVIENNET.

J'ai aussi remis au citoyen Vacquer, qui m'en a délivré quittance, les pistolets, timbre & griffe qui m'avoient été délivrés en partant.

J'avois reçu du bureau des voitures de la République une voiture appelée Berline; je l'ai remise, & le citoyen Trouville, directeur du dépôt, m'en a fourni une reconnoissance énonciative des réparations que j'ai fait faire en route.

Signé, MIRANDE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire, l'an IV.